



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
ENVIRONNEMENT  
Qualité de vie  
Qualité de l'air

Bruxelles,

M. Erick Labrousse

Par email:

[Labrousse.erick@gmail.com](mailto:Labrousse.erick@gmail.com)

**Sujet: Votre message au Vice-président exécutif de la Commission Européenne Timmermans du 24 février 2021**

Monsieur,

Je vous remercie de votre courriel du 24 février 2021 (enregistré sous la référence Ares(2021)1459079) adressé à Monsieur le Vice-Président exécutif Timmermans qui m'a demandé de vous répondre.

Les informations mentionnées dans votre courriel ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses détaillées par les services de la Commission, et ce depuis plusieurs années, y inclus dans le cadre de votre plainte CHAP(2019)1131 du 11 avril 2019 contre la France et des observations de la Commission sur votre pétition 2012/0193 auprès du Parlement Européen.

Entre autres, nous vous avons informé dans nos lettres du 24 juin 2019 (référence Ares(2019)4003075) et du 6 février 2020 (référence Ares(2020)773648) que le dossier CHAP(2019)1131 était clôturé.

Veillez noter que la dernière communication complémentaire de la Commission sur la pétition 2012/0193 a été envoyée au Parlement Européen le 26 octobre 2020. En outre, la Commission poursuit son action afin d'aire respecter la législation de l'Union européenne et a notamment décidé le 30 octobre 2020 de renvoyer la France devant la Cour de Justice de l'Union Européenne en raison du dépassement persistant de la valeur limite journalière pour PM<sub>10</sub>.

Vu que votre courriel du 24 février 2021 ne contient pas de nouveaux renseignements ou questions, nous ne disposons pas d'informations supplémentaires à vous communiquer au-delà des éléments fournis dans le paragraphe précédent.

Enfin, nous tenons à vous informer que le code de bonne conduite administrative n'est pas d'application quand il s'agit d'une correspondance qui peut être considérée comme abusive, par exemple parce qu'elle est répétitive. Dans ce cas, la Commission se réserve le droit de mettre fin aux échanges.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

*(e-signed)*  
François Wakenhut